

# Fiche Signalétique

## Mica bleu interférence

Code de produit: PM-000100

Département: pigments secs mica

C.A.S.: 12001-26-2, 13463-67-7, 18282-10-5



### Section: 1 Identification

Nom du produit utilisation Pigment bleu interference  
matière colorante

### Section: 2 Identification des dangers

Étiquetage SGH Ce produit ne constitue pas une substance dangereuse selon le SGH.  
Autres dangers Aucun connu

#### Éléments de l'étiquette SGH

#### Mention d'avertissement

#### Classe SGH

#### Mentions de danger

#### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières.

### Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Nature chimique mica recouvert de dioxyde de titane et d'oxyde d'étain.

Ingrédients dangereux  
N ° CAS.

Nom du produit chimique	Concentration
mica (muscovite)	> = 50% - <70%
dioxyde de titane	> = 20% - <40%
dioxyde d'étain	> = 1% - <5%

12001-26-2  
13463-67-7  
18282-10-5

pourcentages exacts sont retenus comme un secret commercial.

---

## Section: 4 Premiers soins

### Description des premiers secours

#### Inhalation

Après inhalation

respirer de l'air frais.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.

Contact avec les yeux

Après contact avec les yeux:

rincer abondamment à l'eau.

Ingestion

Après ingestion:

faire boire de l'eau de la victime (deux verres). Consulter un médecin en cas de malaise. Ne donnez rien par la bouche d'une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune description de symptômes toxiques.

Indication des éventuels médicaux attention et un traitement spécial :

Aucune information immédiate disponible

---

## Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.

inappropriés

Pour cette substance / mélange aucune limitation concernant les agents d'extinction sont donnés.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Un feu ambiante peut libérer des vapeurs dangereuses.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

---

## Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes:

Éviter l'inhalation de poussières. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un expert.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

Précautions pour l'environnement :

Aucune mesure particulière de précaution nécessaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Respecter les limitations matérielles possibles (voir les articles 7 et 10).

Prenez sec. Éliminer correctement. Nettoyer la zone touchée. Éviter la génération de poussières.

---

## Section: 7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Observer les précautions de l'étiquette.

Conditions d'un stockage sûr:

fermé hermétiquement. Endroit sec.

Température de stockage:

aucune restriction.

## Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédients

Base de référence	seuil limite	Remarques	Forme d'exposition
valeur générale de seuil limite pour les poussières			
Z1A	Moyenne pondérée (TWA)	5 mg / m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
	Moyenne pondérée (TWA)	15 mg / m <sup>3</sup>	Poussière totale.
	Moyenne pondérée (TWA)	50millions de particules par pied cube d'air	poussières totales.
	Moyenne pondérée (TWA)	15millions de particules par pied cube d'air	fraction respirable.
OSHA_TRANS	PEL:	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
	PEL:	15 mg/m <sup>3</sup>	Poussière totale.
ACGIH	Moyenne pondérée (TWA)	10 mg	particules inhalables.
	Moyenne pondérée (TWA)	3 mg/m <sup>3</sup>	particules respirables.
mica (muscovite) 12001-26-2			
ACGIH	Moyenne pondérée (TWA)	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
NIOSH / GUIDE	limite d'exposition recommandé (REL)	3 mg/m <sup>3</sup>	respirable. Exprimé comme: Fe
Z1A	Moyenne pondérée (TWA)	3 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables.
	Moyenne pondérée (TWA)	20 millions de particules par pied cube d'air	poussières respirables.
dioxyde d'étain 18282-10-5			
ACGIH	Moyenne pondérée (TWA)	2 mg/m <sup>3</sup> Exprimé comme: Sn	poussières respirables.
NIOSH / GUIDE	limite d'exposition recommandé (REL)	2 mg/m <sup>3</sup> Exprimé comme: Sn	poussières respirables.
titanium(IV) oxyde 13463-67-7			
ACGIH	Moyenne pondérée (TWA):	10 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables.
OSHA_TRANS	PEL:	15 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables.
Z1A	Moyenne pondérée (TWA):	10 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables.
Silice cristalline 1317-95-9			
ACGIH	Moyenne pondérée (TWA):	0.025 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables.
Z1A	Moyenne pondérée (TWA):	0.1 mg/m <sup>3</sup>	poussières respirables. Exprimé comme : quartz

Mesures techniques

Les mesures techniques et les opérations appropriées devraient avoir la priorité sur l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Mesures de protection individuelle

Vêtements de protection devraient être choisis spécifiquement pour le lieu de travail, selon la concentration et la quantité des substances dangereuses manipulées. La résistance chimique de l'équipement de protection doit être demandé auprès du fournisseur.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements contaminés. Se laver les mains après le travail.

protection des yeux/visage	lunettes de protection
Protection des mains	pas nécessaire
Protection respiratoire	nécessaire en cas de formation de poussières.
Type de Filtre recommandé	Filtre P 1 (selon DIN 3181.) Pour les particules solides de substances inertes L'entrepreneur doit veiller à ce que l'entretien, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Section: 9 Propriété physiques et chimiques

État physique	Poudre
Couleur	blanche
Odeur	inodore
Seuil de l'odeur	Non applicable
pH @ 100 g / l	entre 5,0 et 11,0 (20 °C suspension)
Point de fusion	Aucune information disponible.
Point / intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit est ininflammable.
Limite inférieure d'explosivité	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur relative	Non applicable
Densité à 20 °C	2.9 – 3.1 g/c m <sup>3</sup>
Densité relative	Pas d'information disponible.
solubilité dans l'eau à 20 °C	pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol / eau	Non applicable
Température d'auto inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non applicable
Viscosité dynamique	Non applicable
Propriétés explosives	Non classé comme explosif.
Propriétés comburantes	non
Densité apparente	430 - 470 kg/m <sup>3</sup>
Taille des particules	10 - 125 µm
Taille Moyenne des particules	33 - 50 µm

## Section: 10 Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).
Possibilité de réactions dangereuses	aucune information disponible
Conditions à éviter	aucune information disponible
Matières incompatibles	aucune information disponible
Produits de décomposition dangereux	aucune information disponible

## Section: 11 Données toxicologiques

Route probable d'exposition	par inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, Ingestion
Organes cibles	Yeux Peau Système respiratoire
organe cible toxicité systémique spécifique	
exposition unique	La substance ou le mélange est pas classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique.
exposition répétée	La substance ou le mélange est pas classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition répétée.
Risque d'aspiration	En ce qui concerne les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
cancérogénicité	

IARC	Groupe 1 silice cristalline	Cancérogène pour les humains 1317-95-9
	Groupe 2B rutile	Possiblement cancérogène pour les humains 1317-80-2
OSHA	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ou cancérogène possible par OSHA.	
NTP	Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.	
ACGIH	A2 cancérogène humain soupçonné silice cristalline	1317-95-9

Informations complémentaires: Les résultats des expérimentations animales utilisant des pigments de ce type indiquent aucune propriété toxicologique. Étant donné que la substance est mal absorbée, pas de propriétés dangereuses sont à prévoir. L'inhalation des poussières est à éviter car même les poussières inertes peuvent altérer les fonctions des organes respiratoires. Les résultats des tests individuels sont les suivants: la tolérance de la peau (lapin): pas d'effet d'irritation; Test d'irritation des yeux (lapin): pas d'effet d'irritation; Test de sensibilisation (Guinée de porc): pas de potentiel sensibilisant. LD #<sub>50</sub> (oral, rat): non déterminable; tous les animaux encore en vie après 5 000 mg / kg. Toxicité subchronique (rat): pas de résultats appréciables jusqu'à 20 000 ppm. LC<sub>50</sub> (inhalational, rat): animaux mâles: 10.1 ml/l/4 h  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ingrédients  
mica (muscovite)  
Pas d'information disponible.

Dioxyde d'étain  
DL50 Aiguë par voie orale Rat: > 20,000 mg/kg (RTECS)

---

## Section: 12 Données écologiques

Écotoxicité	Aucune information disponible.
Persistence et dégradabilité	Pas d'information disponible.
Potentiel bioaccumulatif	
Coefficient de partage: n-octanol / eau	Non applicable
Mobilité dans le sol	Pas d'information disponible.
Ingrédients	
mica (muscovite)	Pas d'information disponible.
dioxyde d'étain	
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	
NOEC Daphnia magna (puce d'eau):	> 100 mg / l; 48 h (au-dessus de la limite de solubilité dans le milieu d'essai) (propres résultats)
CE50 Daphnia magna (puce d'eau):	> 100 mg / l; 48 h (au-dessus de la limite de solubilité dans le milieu d'essai) (propres résultats)
Biodégradabilité	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

---

## Section: 13 Données sur l'élimination

L'information présentée ne vaut que pour le matériel tel que fourni. Cette information est non applicable si le matériel a été utilisé ou contaminé autrement.

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de déterminer les propriétés de toxicité et physiques du produit généré pour déterminer les méthodes d'élimination appropriées. L'élimination doit être faite en conformité des lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

---

## Section: 14 informations relatives au transport

Transport terrestre (DOT)	Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport aérien (IATA)	Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport maritime (IMDG)	Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## Section: 15 Informations sur la réglementation

SARA 313	Ce produit ne contient pas de composants chimiques avec des numéros CAS qui dépassent le seuil des niveaux (de minimis) de rapports établis par SARA Titre III, Section 313.
SARA 302	Aucun produit chimique dans ce matériau sont soumis aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.
Clean Water Act	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses visées par la Loi de comptoir CleanWaterMC États-Unis, Section 311, Tableau 116.4A. Ce produit ne contient pas de produits chimiques dangereux énumérés dans la Loi sur comptoir CleanWaterMC États-Unis, Section 311, Tableau 117.3.
Réglementations des Etats Massachusetts Right To Know Ingrédients	mica (muscovite) Dioxyde d'étain Silice cristalline
Pennsylvania Right To Know Ingrédients	mica (muscovite) Dioxyde d'étain Silice cristalline
New Jersey Right To Know Ingrédients	mica (muscovite) Dioxyde d'étain Silice cristalline
California Prop 65 Composants Ingrédients	AVERTISSEMENT: ce produit contient un produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. rutile Silice cristalline
État actuel de notification	
TSCA:	Tous les composants du produit sont répertoriés dans la TSCA-inventaire.
DSL:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL

---

## Section: 16 Autres renseignements

Conseils de formation	Fournir une information adéquate, l'instruction et la formation des opérateurs.
étiquetage SGH	Conseils de prudence P260 Ne pas respirer les poussières.
references préparé par	fiches signalétiques du manufacturier Kama pigment

---

## Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



**KAMA**  
**PIGMENTS**

Dernière révision: 2016-09-22